

# Réflexions dans le contexte fiscal suisse

Pierre-Marie Glauser

5 mai 2017

Cour des Comptes de Geneve



# CONTEXTE FISCAL SUISSE (1)

- **Contexte fédéral du système fiscal suisse**
  - Autonomie limitée des cantons et des communes pour certains impôts encadrés au niveau fédéral (impôt revenu / fortune, TVA, etc.).
  - Grande liberté des cantons / communes pour les autres impôts (succession/donation; taxes communales; etc.).
- **Différents types d'impôts**
  - Impôt avec taxation par l'Etat (revenu / bénéfice / successions)
  - Impôt avec auto-taxation (TVA; impôt anticipé; droits de timbres): rôle de l'Etat consiste à effectuer des contrôles.
- **Impôts directs et indirects**
  - Directs: l'impôt représente une charge pour le contribuable
  - Indirects: l'impôt est transféré sur la contrepartie

# CONTEXTE FISCAL SUISSE (2)

- Méthode de taxation (déclaration par le contribuable – impôts à la source)
  - En Suisse: (en principe) pas d'impôt à la source du salaire.
  - Impôt à la source (impôt anticipé) sur dividendes avec restitution en cas de déclaration des revenus dans la déclaration d'impôt.
- Fonctionnement des institutions suisses:
  - Réformes législatives souvent initiées en dehors de l'Etat (p.ex. en matière fiscale par les milieux économiques).
  - Etroite collaboration entre l'appareil législatif et les milieux intéressés grâce
    - Au système législatif lui-même (procédure de consultation; référendum).
    - Système de milice ancré dans la société.
- 👉 Introduction de certains éléments / incitatifs facilités (p.ex. réduction du formalisme en TVA).
- 👉 Encadrement scientifique important.

# CONTEXTE FISCAL SUISSE (3)

- **Spécificités de la TVA (suisse):**
  - En principe: charge fiscale au stade final uniquement (imposition des consommateurs finaux et non des entreprises).
  - Exceptions en cas d'opération "hors champ" et de subventions (mais dans ce cas, les fournisseurs facturent la TVA à l'assujetti....).
  - Taux d'impôt relativement faible (8%).
  - Impôt transféré sur les consommateurs.
  - Incitation TVA à ne pas déclarer la TVA limitée à certains secteurs avec petite entreprise (ex: taxis, coiffeurs, etc.).
  - Limite d'assujettissement relativement élevée (CHF 100'000).
- **Importante réforme de la TVA (2005-2010):**
  - Initiée par les milieux économiques.
  - But: simplification de la TVA et retour à un impôt à la consommation.
  - Introduction de l'Organe consultatif (commission extra-parlementaire): collaboration entre l'administration et les milieux économiques / scientifiques / collectivités publiques).

# Fiscalité et incitation

## ■ Fiscalité et incitation

- Taxes d'orientations (ex: résidences secondaires; taxe au sac; etc.).
- Impôts incitatifs (ex: "Superdéduction" et "Patent Boxes" de la RIE III; Tax Holidays).
- Effets induits liés à des mesures fiscales (ex: imposition du couple; déduction des intérêts passifs; rachat de prévoyance professionnelle; etc.).

# “Nudges” et fiscalité

## Pistes de réflexions

### Participation du contribuable

```
graph LR; A[Participation du contribuable] --> B(Procédure de taxation); B --> C[Paiement par le contribuable];
```

Procédure de taxation

### Paiement par le contribuable

#### Procédure de déclaration

- Introduction de la déclaration électronique
- Obligation des employeurs d'envoyer directement le certificat de salaire au fisc (VD, GE, mais pas la plupart des cantons).

#### Prévention des fraudes

- Introduction de l'échange automatique au niveau international → augmentation des déclarations spontanées en Suisse
- Nouvelle perception sociale de la soustraction d'impôt

#### Procédure de perception

- Expériences au UK: courriers avec message social normatif (« ...les gens dans votre cas paient leurs impôts... ») augmentent de 15% le paiement.
- Une étude de 2004 semble indiquer que ce n'est pas le cas en Suisse...
- Impact de l'information de l'utilisation des recettes fiscales...
- ...Voire de la possibilité d'affectuer une partie de l'impôt payé (cf. étude Lamberton 2013).

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION!**

*Questions ? / Réponses (?)*

